
Communiqué



Missions des polices municipales

Les Villes de France opposées au mélange des genres

Villes de France – anciennement Fédération des Villes Moyennes, association d'élus pluraliste, présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais – a souhaité réactualiser son **Panorama de la police municipale** (dernière édition en juin 2010), pour mieux cerner les pratiques et les attentes de ses membres en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Plusieurs constats peuvent être dressés sur ce service public que l'on retrouve dans la quasi-totalité des villes infra-métropolitaines (voir document joint).

Une police de proximité, peu armée

Pratiquement à l'unanimité, les Villes de France estiment que le premier rôle d'une police municipale est d'assurer une « police de proximité », c'est-à-dire une police qui va au contact de la population et qui reste visible dans tous les quartiers. L'organisation des moyens motorisés, la place prépondérante donnée au vélo et le développement de la géolocalisation, reflètent d'ailleurs dans ces villes, une présence de terrain toujours aussi forte.

En lien avec cette affirmation, les policiers municipaux des Villes de France sont en général moins fréquemment équipés d'armes à feu que leurs collègues au niveau national (dans 31% des cas contre 43% au niveau national). Et s'il existe probablement une géographie des villes ayant choisi d'armer leurs policiers municipaux, cela résulte avant tout du seul choix du maire.

Des effectifs en croissance

Dans la plupart de ces villes, sur ces cinq dernières années, le développement des effectifs des polices municipales est significatif (avec un ratio de 4,6 policiers municipaux pour 10 000 habitants en moyenne), mais il s'est dans le même temps accompagné d'une diminution effective de la présence de terrain de la police nationale ou de la gendarmerie.

Une vidéo-protection en plein boom

Dans 73% des cas (contre 55 % dans l'enquête de 2010), les villes de France disposent d'un dispositif de vidéo-protection. Le nombre de caméras installées sur la voie publique est de 49,8 en moyenne dans ces villes (25 dans la dernière enquête), ce qui démontre un doublement des efforts réalisés sur les cinq dernières années.

Une police de proximité, qui n'est pas là pour pallier les carences de l'État

Avec la participation de fait ou de droit, à de plus en plus d'activités de police administrative (comme la surveillance de bâtiments sensibles et le maintien de l'ordre public) - relevant directement du représentant de l'État en lien avec la police nationale ou la gendarmerie - les Villes de France étaient interrogées sur l'extension possible des missions de leur police municipale. Et à la question de savoir si il est souhaitable que les polices municipales deviennent une « réserve d'ajustement » de la police d'État, plus de quatre villes sur cinq y sont hostiles.

Télécharger l'enquête

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

VILLES de FRANCE - 94 rue de Sèvres • 75007 Paris - Tél. 01 45 44 99 61 - fax. 01 45 44 24 50 - www.villesdefrance.fr - contact@villesdefrance.fr

Contact : Nicole Gibourdel, déléguée général ; Armand Pinoteau, Conseiller armand.pinoteau@villesdefrance.fr